

SYNDICAT MIXTE SEVERAC CARREFOUR AVEYRON

Comité Syndical
Réunion du 17 février 2026
Rapport n°6

Objet : Budget annexe 2026

Le présent rapport a pour objet la présentation du budget annexe ZA Cazes du Syndicat Mixte Séverac carrefour Aveyron, dont les grandes orientations ont été débattues au cours de la séance du conseil syndical du 16 décembre 2025.

Par délibération le 21 mars 2023, le Conseil syndical a approuvé la création d'un budget annexe afin d'identifier les opérations d'aménagement de la zone d'activité des Cazes.

Le budget primitif 2026 est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice précédent.

Vous trouverez en annexe la maquette budgétaire correspondante.

Le Budget annexe 2026 s'équilibre à 34 010.10 € en section de fonctionnement et 118 377.54 € en section d'investissement (opérations réelles et mouvements d'ordres confondus).

Toutes les dépenses réelles sont inscrites en section de fonctionnement pour un montant de 34 0010.10 € (frais d'études, de taxes foncières et régularisation d'arrondi de TVA lors des déclarations de TVA).

Lorsque toutes les dépenses auront été réalisées et, en tout état de cause à la fin de chaque exercice, on constatera la valeur de stock, c'est-à-dire le prix de revient de l'aménagement, constitué de l'ensemble de ces charges.

Cela se traduit par une annulation des stocks initiaux d'un montant de 34 000 € et une reconstitution des stocks finaux.

Il s'agit d'opérations d'ordres budgétaires entre sections à inscrire dans les chapitres globalisés 040 en investissement et 042 en fonctionnement.

En dépense d'investissement on retrouve l'avance de trésorerie du budget principal au budget annexe accordée en 2023 pour 50 000 €.

En recette d'investissement le budget est équilibré par une subvention du budget principal au budget annexe pour un montant de 118 377.54 €.

Je vous propose d'adopter le projet de budget annexe 2026 ci-annexé.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Syndicat mixte



Arnaud VIALA